

Comité Directeur

Réunion du 26 mars 2021 à 18h30

En visioconférence

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Mesdames Sylvie SILVESTRE, Camille MERLE, Clothilde BRASSART, et Messieurs Pierre LAVALARD, Laurent BOURDIN, Alain LECLERCQ, Dominique DELABIE, Antonio DOS SANTOS, Didier BARDET, Didier DUTILLEUX.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

Absent excusé : Monsieur Cyril PAGE.

1. Intervention du Président

Pascal TRANQUILLE précise qu'il a mis en place cette réunion afin de diffuser les informations en sa possession aux membres du CD mais également connaître leurs points de vue sur la situation, ainsi que le ressenti des clubs qui sollicitent les membres.

Un travail de poursuite de la saison doit être effectué, mais il faut aussi préparer la saison prochaine.

Aujourd'hui, les engagements aux diverses compétitions organisées par le DSF correspondent à 76.000€. La saison blanche annoncée par la FFF implique dès lors sans doute perdre cette ressource financière pour le DSF. La FFF devra s'inquiéter de la situation des instances dirigeantes, car cela correspond à un effort de 156.000€ de la part du DSF en faveur des clubs en 10 mois....Soit 30% du budget prévisionnel du DSF pour la saison 2020/2021.

Les clubs sont actuellement sollicités afin de répondre à une enquête qui permettra pour le DSF d'orienter ses pratiques que ce soit pour cette fin de saison, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, mais également d'essayer d'être au plus près des attentes des clubs pour la saison prochaine.

Cela amènera évidemment des modifications règlementaires, selon les choix et propositions qui seront avancées. Une Assemblée Générale est donc prévue fin juin afin de valider les modifications à venir.

Concernant les partenaires, il est rappelé la Web conférence avec le CRCA pour la mise en avant de **YAPLA**. Il s'agit d'une **application** créée par le Crédit Agricole, dont le but est de **faciliter le quotidien d'une association** grâce à des outils de gestion administrative, financière et des licenciés. Ce sera le 31/03/21 de 18h à 19h00.

Pour cette action, les clubs seront récompensés par tirage au sort de la part du CRCA mais également du DSF.

De plus, le CRCA, en collaboration avec le Courrier Picard met en place une course connectée du 22 mars jusqu'au 11 avril 2021. **Il s'agit surtout d'un élan de solidarité envers les étudiants particulièrement fragilisés par cette crise sans précédent, et les Restos du cœur.**

Il informe ensuite les membres de la sollicitation de l'US ROYE NOYON pour se rattacher au DSF. Une réunion en visio sera proposée afin de répondre à l'ensemble des questions du club.

Il est demandé à Didier DUTILLEUX de se rapprocher de Monsieur MALLET représentant de l'AFM.

Sollicitation de l'AEF80, par le biais d'Antonio DOS SANTOS : La DTN doit se déplacer dans la Somme les 1^{er} et 2 juillet 2021, est-ce l'occasion de réaliser une soirée à thème le 30/06/21 avec les amicalistes....A définir.

2. INTERVENTION DES MEMBRES

Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :

Comme demandé par le Président, elle travaille actuellement sur le modèle du club des 100 femmes au sein du DSF. Contact à prendre avec un District voisin pour connaître exactement l'organisation réalisée par les autres départements.

Clothilde BRASSART, représentante des Arbitres :

La CDA s'est réunie la semaine passée et se penche sur la communication et la sensibilisation des arbitres. Un rappel est réalisé sur le travail actuel de la Commission du Recrutement et fidélisation des Arbitres (RFA), ainsi que sur l'initiative de Sami LAVALEE, qui a obtenu une subvention de 7.000€ grâce au Conseil Départemental. Le projet étant la sensibilisation de l'arbitrage au sein des écoles et collèges. De plus, un questionnaire est en cours de réalisation afin de connaître les raisons de l'arrêt des arbitres depuis 5 ans.

Camille MERLE, représentante des féminines :

Réunion en début de semaine avec Angélique et Julie afin de définir les objectifs à venir de la Commission Féminine. La Commission se doit d'être dynamique et réactive face à la situation actuelle. De nombreuses actions techniques sont à prévoir, un plan d'actions va être mis en place. La Commission veut également développer son investissement envers les jeunes filles.

Dominique DELABIE, Responsable du Foot Animation :

Il a visité deux clubs avec Angélique, dans le cadre du Label Jeunes FFF/CA, dont Cayeux Futsal. Il confirme que les clubs apprécient ces rencontres et ont de nombreuses questions, surtout depuis l'annonce de la saison blanche.

Il avance la problématique des suspensions, mutations, licences, coût des engagements etc....

Pascal lui répond que les clubs doivent solliciter le DSF à l'adresse mail suivante : secretariat@somme.fff.fr et préciser leurs différentes interrogations.

Un document sera établi afin de répondre à l'ensemble des questions des clubs. Cependant, aujourd'hui il serait prématuré de s'avancer auprès des clubs. En effet, nous sommes également dans l'attente de nombreuses informations afin de pouvoir communiquer. La FFF n'ayant à ce jour transmis aucune note d'accompagnement à sa prise de position sur la saison blanche, alors même que de nombreux points de règlement sont du ressort de la FFF quant à leurs applications ou non. Notamment en matière disciplinaire.

Dominique précise également qu'il est utile d'informer les licenciés sur la cotisation demandée par le club et le coût de la licence imposée par la LFHF.

Le coût de la licence correspond à l'assurance négociée par la LFHF pour l'ensemble de ses licenciés, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres etc de 6 à 77 ansCe coût imposé aux clubs varie de 5€ pour les U6, U7, U8 à 24€ pour une seniors. Et il est évidemment impossible de baisser ou supprimer ce coût.

La cotisation correspond à la différence entre ce coût minimum, et le prix fixé par le club. Et ce hiatus peut quant à lui être modifiable par le club.

Sinon, il informe aussi l'attente des clubs sur des propositions de manifestations qui seront mises en place par le DSF. Les clubs sont volontaires pour participer aux actions qui leur seront proposées pour cette fin de saison.

Pascal informe les membres que le DSF a commandé 3 kits de Footgolf, qui seront répartis dans les secteurs. Angélique et Julie prévoient des actions de développement du foot loisirs en direction des clubs. Les clubs pourront également solliciter leur responsable de secteur pour utiliser les kits sur des manifestations ponctuelles.

Dominique avance aussi le constat de la perte de fréquentation des licenciés durant les entraînements à destination des jeunes. Il est en effet constaté que ces derniers préfèrent se rendre sur les « city stades » et faire des petits matchs qui sont interdits dans la pratique au sein des clubs.

Didier BARDET, Président Délégué :

Peu des choses à ajouter, si ce n'est qu'il faut attendre les modalités statutaires liées à la saison blanche. Il espère que nous serons alertés au plus vite afin de pouvoir répondre aux clubs.

Il faut une clarification de la part de la FFF, et une AG en juin afin de mettre nos règlements en adéquation. Il est nécessaire d'aller au-devant de nos clubs.

Didier DUTILLEUX, Président Commission Discipline :

Il se dit ravi d'être présent et d'avoir des retours sur le football départemental.

Il indique le plaisir qu'il aura de travailler avec Olivier MALLET.

Au niveau Discipline, la passation a été faite avec Jean Marc. Il travaille actuellement une trame type au niveau administratif afin d'alléger les réunions.

Il a été sollicité par la LFHF concernant la CR Formation, et a participé à une Visio qu'il a jugé très intéressante.

Coté club, il confirme l'attente des clubs d'actions départementales.

Il est en effet de plus en plus difficile de se renouveler au niveau des séances pour les plus jeunes.

Actuellement projet de synthétique qui serait mutualiser, développement du foot féminin, création d'équipe futsal au SC CONTY. Il évoque la chance d'avoir des dirigeants et éducateurs volontaires et dynamiques

Il termine en souhaitant préciser que le football est le sport le moins cher au prorata du coût de la licence, du nombre d'entraînement et de rencontre du dimanche. Pour une licence à 80€, sur 40 semaines, cela correspond à 2 € la semaine pour 3 à 6 heures de pratique hebdomadaire. Soit entre 0,50 et 1€ l'heure de pratique encadrée par des éducateurs diplômés selon le nombre de séances par semaine.

Laurent BOURDIN, Responsable Jeunes :

Il remercie Pascal et François pour leur présence lors des portes ouvertes à Péronne. Très belle journée.

Visite de l'USOAAS pour le Label Jeunes FFF / CA.

Confirmation de l'accueil chaleureux des clubs qui sont dans l'attente, et qui pâtissent du manque de relationnel actuellement.

Réunion de la Commission jeunes en préparation, encore quelques interrogations sur les modalités pratiques, et son organisation.

Il relance le Président sur la demande d'honorariat d'un membre de la Commission jeunes.

Alain LECLERCQ, Responsable de la CDTIS et du Fafa :

Concernant la CDTIS, il informe avoir été sollicité par Alain FERRARETTI pour intégrer la commission.

Un dossier à l'étude à Heudicourt. Il attend la date de rdv qui sera proposée par le Président du club avec les différents maires concernés, car il s'agit d'un projet mutualisé.

Projet également de terrain synthétique au CAFC PERONNE.

Sollicitation de Fouilloy pour repartir la saison prochaine, il s'est rendu sur les installations pour son classement.

Antonio DOS SANTOS, membre :

Il va se mettre en relation avec les membres de l'AEF80 pour la visite de la DTN.

Pascal avance que l'AEF devra être un levier pour rassembler dans le monde d'après...

Au niveau de son club, il informe d'une probable fusion entre le FC SALEUX et le RC SALOUEL.

Pascal TRANQUILLE, Président :

Sollicitation du Trésorier, Pierre LAVALARD, afin d'exonérer les clubs des droits d'homologation de tournoi d'un montant de 16€.

Le Trésorier valide cette proposition, et rappelle que l'homologation permet aux licenciés et clubs d'être couverts en terme d'assurance en cas de problème éventuel, qu'il soit lié à des blessures, de la discipline ou des dégradations de bien.

Il précise cependant que les clubs organisant des tournois qui n'auront pas été homologués, seront pénalisés d'une amende de 160€ conformément au Barème financier en place.

Les tournois seront homologués sous réserves des conditions sanitaires et protocoles en vigueur au moment du déroulement.

Prochain Comité directeur le 10/04/21, horaires à définir.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE